

Trois-Ilets, le 2 octobre 2023



Le Principal,

aux

Membres de l'Association Sportive des Trois-Ilets-Ilets (ASCOTI)

**Objet :** Convocation à l'Assemblée Générale de l'UNSS

**Références :**

académie

Madame, Monsieur,

Martinique

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Sportive. Celle-ci aura lieu le **jeudi 19 octobre 2023 à 12h15 au collège Suzanne ROUSSE-CESAIRE en salle A10.**

**Le Principal**

Service  
Administration

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

Téléphone  
05 96 66 05 37

- Bilan et perspectives
- Renouvellement du bureau
- Approbation des comptes

Fax  
05 96 66 07 31

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

Mél :  
ce.9720498j@  
ac-Martinique.fr

Quartier La Pagerie  
97229 LES TROIS-ILETS

1. L'Assemblée Générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'Assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 07 octobre 2022 et faisant partie de notre association depuis cinq mois.

Votre présence à cette Assemblée Générale est nécessaire.

F.PETIT